



SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
SECTION LOCALE 1244 SCFP FTQ  
C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

**Date :** Jeudi le 18 février 2010  
**Heure :** 12h00 à 13h00  
**Salles :** K-500, Pavillon Roger-Gaudry  
2115, Faculté de médecine vétérinaire

**Assemblée générale simultanée à Montréal et à St-Hyacinthe**

### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 6 avril 2009 et du 30 avril 2009
3. Élection – Responsable au mouvement de personnel
4. Avis de motion : Amendements aux Statuts : voir ci-dessous  
Pour lecture et présentation seulement  
(Les amendements aux statuts seront soumis à l'Assemblée générale du 29 avril 2010 pour discussion et vote.)
  1. Demande d'amendement aux statuts du 1244 selon l'article XXIII « Comité jeunes » Le Conseil syndical propose de modifier les statuts à la page 29 en ajoutant le texte suivant :

#### **19- COMITÉ JEUNES**

- a) Composition  
Cinq (5) membres élus.
- b) Rôle  
Le Comité jeunes a le mandat d'identifier les besoins spécifiques des jeunes de notre section locale afin de faciliter leur implication dans notre structure. Il conseille également le 1244 sur les questions touchant les jeunes, notamment en matière de promotion du syndicalisme, de formation syndicale, d'information, de recrutement, de santé et de sécurité et des conditions de vie des jeunes.

- 2- Demande d'amendement aux statuts du 1244, selon l'article XXIII « **Comité pour la protection de l'environnement à l'UdeM.** » Le Bureau syndical propose de modifier les statuts à la page 29 en ajoutant le texte suivant :

**20- COMITÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À L'UDEM**

a) Composition

Cinq (5) membres élus.

b) Rôle

Le Comité fait part aux membres des situations lui étant rapportées par les membres, qui sont dommageables pour l'environnement, particulièrement dans nos milieux de travail et dans nos activités quotidiennes à travers le Campus. L'information se fait notamment par le biais du journal syndical « Syndiscope ». Le Comité sensibilise et fait de l'éducation auprès de nos membres en matière d'environnement et de développement durable.».

**5. Candidature à entériner**

- Vice-président du SEUM -1244

*Le Conseil syndical propose aux membres de l'Assemblée générale d'entériner la candidature de Normand Laquerre comme vice-président du SEUM – 1244.*

**6. Rapport du trésorier**

**7. Rapport du Bureau syndical**

**8. Intervention des membres**

**9. Clôture**

**Vous devez apporter votre carte de membre pour pouvoir voter. Si vous avez des difficultés de transport, veuillez nous contacter au local du Syndicat, avant la tenue de l'Assemblée.**